



sandweiler@csv.lu

Administration communale de Sandweiler
A l'attention du Collège échevinal
18, rue Principale
L-5240 Sandweiler

Sandweiler, le 19 août 2024

Concerne : amendement au point 6 de l'ordre du jour du conseil communal du 19.08.2024

Madame la Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Échevins,

Conformément à l'article 10 du règlement d'ordre intérieur, les conseillers sous-mentionnés proposent un amendement au point 6 de l'ordre du jour, aux fins de discussion et vote.

- Les conseiller CSV proposent une répartition plus équitable des 15h de congé politique supplémentaire entre tous les conseiller ayant le droit à ce congé politique tout en tenant compte de la charge de travail supplémentaire incombant à certains conseillers afin de siéger dans les comités de syndicats ou autres, sans pour autant diminuer le nombre d'heures attribué à certains conseillers lors de la séance du conseil communal du 07.03.2024:
 - Monsieur Claude MOUSEL : 5h
 - Monsieur René LAUER : 4h
 - Monsieur Jean LEMMER : 1h
 - Monsieur Jean-Paul ROEDER : 2h
 - Monsieur Jörg THIERER : 2h
 - Madame Anna TIEBEN : 1h

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Madame, Monsieur les échevins, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Romain DUMONG
Conseiller



Jean LEMMER
Conseiller



Simone MASSARD-STITZ
Conseillère